



NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2018

Le 16 février 2018

Suite à la dernière réunion NAO ci-dessous les nouvelles propositions de l'entreprise :

Ouvriers/Employés temps plein :

- AG : 1.02% Brut Mensuel,
- AI : 0.3% Brut Mensuel avec un minimum de 15€,

La part réservée à l'augmentation systématique due à l'ancienneté est de 0.18%.

Agents de Maitrise temps plein :

- AG : 0.43% Brut Mensuel,
- AI : 0.9% Brut Mensuel avec un minimum de 15€,

La part réservée à l'augmentation systématique due à l'ancienneté est de 0.17%.

Cadres :

- AI : Enveloppe de 1.5% avec un talon de 1.5%.

Pour les cadres qui n'ont pas obtenu d'AI au cours des trois dernières années, l'entreprise après examen de leur situation, pourra leur attribuer une augmentation spécifique de 1% minimum.

Les salariés, confrontés chaque jour à l'augmentation du coût de la vie ne peuvent se satisfaire de ces mesures. N'ayant pu faire entendre leurs voix, l'intersyndicale s'est résolue à déposer UN PREAVIS DE GREVE !

Nous attendons maintenant une convocation de l'entreprise

Vos Délégués-es Syndicaux